



Zones d'emploi : des économies de plus en plus dépendantes des populations présentes

emploi

www.insee.fr

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications

Cinq profils économiques se dégagent des 18 nouvelles zones d'emploi de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2007.

Deux d'entre eux se caractérisent par la prépondérance de l'emploi dit "présentiel" (administration publique, services de proximité, distribution, etc.). Ils sont nettement majoritaires dans la région : 11 zones d'emploi sur 18 sont concernées. L'économie de ces territoires est très orientée vers la population présente, qu'elle soit résidente ou de passage. Certains d'entre eux sont essentiellement touristiques (Briançon, Fréjus-Saint-Raphaël, Menton-Vallée de la Roya), d'autres plus administratifs, comme Gap, Digne-les-Bains ou Draguignan. Dans la zone d'emploi de Toulon, les fonctions présentes sont aussi largement prédominantes. Ce n'était pas le cas au début des années quatre-vingt : l'économie de ce territoire était alors principalement tournée vers les fonctions métropolitaines (conception-recherche, prestations intellectuelles, gestion, etc.).

Deux profils placent les fonctions métropolitaines au cœur de l'économie des zones d'emploi. Les territoires concernés hébergent une grande agglomération régionale : Marseille-Aubagne, Nice, Aix-en-Provence, Avignon et Cannes-Antibes. La zone d'emploi de Marseille-Aubagne, très orientée vers l'administration publique, la santé, l'action sociale, l'éducation et la formation, peut être qualifiée de "métropole administrative". Celles de Nice et Avignon ont aussi un double visage : métropolitain et présentiel pour la première, métropolitain et agricole pour la seconde. Le caractère métropolitain des zones d'Aix-en-Provence et Cannes-Antibes est très marqué par la concentration d'emplois de conception et de recherche, inhérente à la présence de pôles d'innovation de dimension nationale.

Les zones d'emploi de Salon-de-Provence et Istres-Martigues sont des cas particuliers : leur profil, déterminé par la forte présence de l'entretien-réparation, le transport-logistique ou encore la fabrication, fait en effet figure d'exception dans toute une moitié sud et ouest du pays.

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

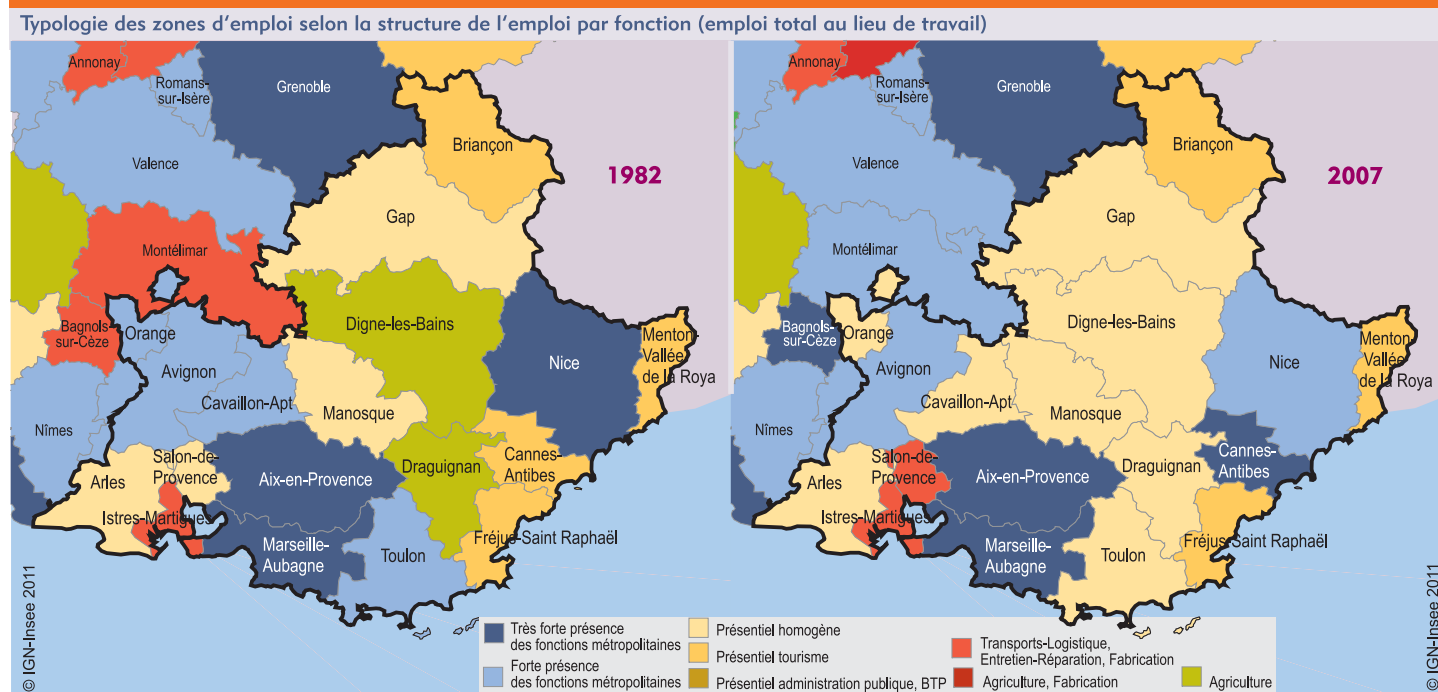


PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE-D'AZUR

La progression du nombre de territoires à orientation présentielle au cours des 25 dernières années s'est accompagnée de la concentration des fonctions métropolitaines sur un espace réduit et de la disparition du profil agricole dans la région. Cette évolution, synonyme de captation d'importants revenus en provenance de l'extérieur, implique aussi une dépendance accrue des territoires à l'égard des populations entrantes. Tout choc de nature à les détourner de leur destination (hausse du prix du foncier, changements climatiques, pollution maritime, etc.) est ainsi susceptible d'affaiblir l'économie locale.

Sylvain Adaoust, Insee
Rémi Belle, Direccte

Région Paca : une majorité de zones d'emploi de profil présentiel en 2007



Source : Insee - Recensements de la population de 1982 et 2007

Institut National de la Statistique
 et des Études Économiques
 Provence-Alpes-Côte d'Azur
 17 rue Menpenté
 13387 Marseille Cedex 10
 Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Retrouvez les résultats complets de l'étude sur www.insee.fr :
l'ANALYSE N° 9 juin 2011 dont les Données associées

Directeur de la publication : **Renan Duthion**
 Chef du service Études et Diffusion : **Valérie Roux**
 Rédacteur en chef : **Claire Joutard**